



EPU Gaston ROUSSET
27 Rue Paul Bert
78700 Conflans Ste Honorine
01.34.90.83.51
ce.0780477V@ac-versailles.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conflans Ste Honorine le 24 février 2020
Objet : compte-rendu du conseil d'école

Monsieur le directeur
à
Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Monsieur le Maire et/ou son représentant,
Monsieur le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale,
Madame la Directrice du Centre de loisirs,
Mesdames et messieurs les Représentants élus des parents d'élèves,
Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,
Mesdames et messieurs les Professeurs des écoles,

J'ai l'honneur de vous adresser le compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu le mardi 4 février 2020 pour l'école Gaston Rousset.

La séance est ouverte à 18h00

Points École :

1. Point financier.

Au 31 décembre 2019, le compte OCCE Gaston Rousset présente un solde créditeur de 26479 €.

Provenance des fonds :

- Appel aux dons en début d'année auprès des parents d'élèves : 4396 €
- Photographe scolaire : bénéfice de 2642,74 € pour l'école (commandes des familles : 6179 € / paiement du photographe : 3536,26 €)
- Marché de Noël : bénéfice de 2525,83 € pour l'école (achats des familles et vente de la buvette : 2606,21 € / Achat de l'école : 80,38 €)
- Subvention de la DAREIC (pour le séjour linguistique des classes de CM1A et CM1/CM2) : 5000 € pour les 2 classes et 256 € par enseignant pour les 3 jours passés sur place en amont du voyage afin de finaliser la préparation du séjour.
- Dotation de la Mairie pour le financement des projets de classe : 3450 €

Pour la gestion financière des projets de classe, la coopérative centrale de l'école verse la somme de 20€ par élève sur le compte de chaque coopérative de classe gérée par l'enseignant de la classe (soit entre 500€ et 560€ par classe selon l'effectif d'élèves inscrit).

2. Kits de fournitures scolaires pour la rentrée 2020 : l'opération menée par la FCPE peut-elle être reconduite comme les années précédentes ?

A l'unanimité, l'action sera reconduite selon les mêmes modalités que l'année précédente. Le calendrier des opérations sera validé ultérieurement dans l'année par la FCPE et communiqué au directeur de l'école.

3. Point sur les connexions au Livret Scolaire Unique

Pour les 344 élèves inscrits à l'école Gaston Rousset, les statistiques disponibles au sein de l'application Educonnect au vendredi 31 janvier 2020 font état de :

- 669 comptes responsables (chaque responsable légal dispose d'un compte de connexion nominatif)
- 669 notifications (l'école a notifié à chaque responsable légal au moyen d'une note d'information les éléments utiles nécessaires à l'activation du compte responsable permettant de se connecter au Livret Scolaire Unique Numérique de leur enfant)
- 317 comptes activés (en règle générale, pour les élèves dont les parents ne sont pas séparés, un seul des 2 responsables active son compte)
- 4 en cours d'activation
- 348 comptes non activés
- 16 demandes d'impression papier (les parents peuvent sur simple demande, avoir accès au Livret Scolaire Unique en version papier).

L'école constate que cette année encore, certains parents n'ont pas activé leur compte ni fait de demande d'impression papier du Livret de leur enfant et par conséquent, n'en ont pas pris connaissance.

Les parents d'élèves font remonter dans certains cas des difficultés d'accès à l'application, malgré une réinitialisation des identifiants et mots de passe de leur compte.

Certains parents ont également été destinataires d'une nouvelle notification d'identifiant et mot de passe alors que le compte était déjà activé.

4. Projet d'école 2020 / 2025

L'entrée en vigueur du nouveau projet d'école va être décalée d'une année afin de coïncider avec l'entrée en vigueur du nouveau projet d'Académie qui débutera à la rentrée 2021.

Le projet d'école actuel sera donc reconduit pour une année supplémentaire sur les mêmes axes de travail. Les avenants seront présentés au 1er conseil d'école de l'année 2020 / 2021.

5. Quels sont les effectifs prévisionnels pour les CP à la rentrée 2020 et quelle sera la possibilité de bénéficier de classes de CP et CE1 allégés (24 élèves au maximum) comme l'a prévu Mr le Ministre ? (FCPE).

L'effectif prévisionnel des élèves de CP pour la rentrée 2020 est d'environ 60 élèves pour l'école Gaston Rousset et environ 40 pour l'école Paul Bert. Cet effectif sera à affiner au fur et à mesure de l'année en tenant compte des différents paramètres suivants :

- Les maintiens éventuels en Grande Section.
- Les maintiens éventuels en CP.
- Les déménagements éventuels d'élèves de Grande Section.
- Les arrivées éventuelles de familles sur la commune.

Concernant la possibilité d'avoir dès la rentrée de septembre 2020 des classes à effectifs allégés en CP et CE1, aucune information officielle n'a été communiquée par la Direction Académique, ni dans un sens ni dans un autre.

6. Liaison GS / CP : est-il possible de reconduire la réunion d'information pour les parents des futurs élèves de CP au mois de juin ? (FCPE)

Une réunion d'information à destination des parents d'élèves de Grande Section sera organisée comme les années précédentes par les enseignants de CP des écoles Paul Bert et Gaston Rousset.

La réunion se déroulera vraisemblablement au mois de juin mais aucune date n'a encore été arrêtée. Dès que connue, la date sera communiquée auprès des familles concernées à la maternelle du Confluent ainsi qu'aux fédérations de parents d'élèves FCPE et ALPEC.

7. Liaison CM2 / 6ème : quels sont les événements prévus dans le cadre de cette action ? (FCPE)

Au retour des vacances de février, les enseignantes de CM2 de l'école, Mme Fricaudet et Mme Pinson vont organiser avec Mme Guyon, Professeure de SVT et Mr Maillard, Professeur d'Histoire-Géographie, des séances à destination des élèves de CM2 :

- 1 séance de Travaux Pratiques en Sciences et Vie de la Terre pour chaque classe de CM2 au Collège sous la direction de Mme Guyon.
- 1 séance de Géographie pour chaque classe de CM2 à l'école Gaston Rousset sous la direction de Mr Maillard.

La possibilité d'inclure dans cette action les élèves de niveau CM2 (15 élèves) de la classe de CM1/CM2 de Mr Lollier va être étudiée avec les professeurs de Collège.

Une matinée au Collège a été organisée le vendredi 31 janvier 2020 de 9h00 à 13h00 pour tous les élèves de CM2 de l'école.

Une réunion d'information à destination des familles des élèves de CM2 aura lieu le 6 février 2020.

Une matinée portes ouvertes aura lieu également à la fin de l'année, sans plus de précisions sur la date actuellement.

8. Quels sont les différents moyens d'actions dont dispose l'École pour répondre à des comportements d'élèves inappropriés (harcèlement, agression ... etc ...) ? (FCPE)

La réponse apportée dans ces cas est avant tout éducative et graduée en fonction de la situation :

- dialogue avec l'élève concerné.
- entrevue avec la famille.
- saisie d'un « fait établissement », procédure par laquelle le fait constaté est remonté au niveau de la direction Académique au sein de laquelle une cellule peut intervenir auprès de l'école (soit à distance en direction des personnels, soit sur place pour une action plus ciblée envers les personnels et les élèves).
- protocole de gestion des situations de harcèlement mis en place par la Direction Académique (cf annexe 2)
- Fiche de transmission d'information préoccupante, en cas de mauvais traitements (physique ou psychologique) à destination du service social en faveur des élèves au niveau de l'Académie.

Points Mairie / Périscolaire :

9. Rénovation des bâtiments de l'école : est-elle prévue par la municipalité ?

Pour l'école Gaston Rousset, la rénovation de la peinture de la salle des maîtres ainsi que la poursuite de l'équipement des classes en stores est dorénavant déjà prévue et budgétée. Aucune autre rénovation n'est actuellement prévue.

10. Plan d'équipement numérique : qu'en est-il de l'équipement des classes de cycle 2 ?

Le sujet est en cours d'étude au niveau de la municipalité, en partenariat avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Conflans.

11. Connexion Internet : est-il envisageable d'autoriser des classes non munies de TNI à se connecter au réseau internet géré par la municipalité ?

Mme Rebreyend explique qu'il n'est pas envisageable pour la mairie d'autoriser que la connexion soit ouverte pour brancher des ordinateurs personnels d'enseignants.

Monsieur Dolain précise qu'il ne s'agit pas d'ordinateur personnel mais bien d'un ordinateur propriété de l'école Gaston Rousset acheté dans le cadre d'un projet linguistique mené par Mme Collin en 2017/2018 avec sa classe de CM1.

L'ordinateur est utilisé depuis par la classe de CE1 de Mme PLAGNOL qui, au moyen d'un partage de connexion via son téléphone personnel ainsi que d'un adaptateur HDMI acheté avec ses fonds propres, connecte l'ordinateur à un vidéo projecteur pour une projection sur tableau véleda.

L'école insiste pour que la municipalité puisse prendre en compte la difficulté pratique que pose la configuration matérielle actuelle et demande à Mme Rebreyend de relayer l'information auprès des services concernés à la Mairie de Conflans.

12. Quel est le bilan des portes ouvertes organisées sur le temps de pause méridienne le 23 janvier 2020 ? (FCPE)

6 parents ont été accueillis avec Mr Chapelain le 23 janvier 2020 pour une visite de l'école élémentaire ainsi que de la maternelle. Le bilan est positif dans le sens où les parents étaient plus nombreux que les années précédentes et ont pu assister aux différentes activités proposées sur le temps de pause méridienne.

Un compte-rendu établi par Mme Dorival, représentante FCPE, est disponible sur le site internet de la FCPE et sera annexé au compte-rendu du conseil d'école (cf annexe 3).

13. Sécurité aux abords de l'école : quels enseignements peut-on tirer de la réouverture de la rue Paul Bert ? (FCPE)

Suite à la demande de certains parents d'élèves, la rue Paul Bert a été ré-ouverte à circulation et les places de stationnement de nouveau accessibles devant l'école.

Ce changement de réglementation concernant l'accès au groupe scolaire soulève plusieurs questionnements.

Tout d'abord, ni les personnels concernés ni les parents d'élèves du groupe scolaire n'ont été informés du changement.

Les véhicules accédant maintenant à la totalité de la rue et stationnant sur les trottoirs ainsi que dans la raquette de retournement prévue pour les bus notamment, créent des bouchons aux heures d'ouverture du groupe scolaire pour les enseignants souhaitant pénétrer dans le parking qui leur est réservé. Les bus arrivant à l'école pour les sorties pédagogiques ainsi que les bus ramenant les classes de la piscine sont en difficulté pour accéder à l'école.

La densité de circulation ainsi créée devant le groupe scolaire pose un problème en terme de sécurité pour les élèves et les familles circulant sur les trottoirs devant le groupe scolaire.

Enfin, se pose la question de la cohérence au niveau de l'application du plan vigipirate qui prévoyait la condamnation des places de parkings situées devant le groupe scolaire et qui permet maintenant de rouvrir ces mêmes places alors même que le niveau de vigilance du plan vigipirate n'a pas évolué à la baisse.

De plus, les représentants FCPE s'interrogent sur l'origine de la demande de réouverture de la rue à la circulation et précisent que depuis l'origine des demandes faites à la mairie sur ce sujet, la question de la réouverture n'a jamais été envisagée par la FCPE comme solution bénéfique en terme de sécurité pour les élèves et leurs familles. Enfin, malgré plusieurs demandes de leur part, aucune réunion n'a été organisée à ce sujet par la mairie.

Pour conclure, ni les parents d'élèves ni l'équipe enseignante ne jugent la réouverture de la rue Paul Bert à la circulation comme étant une solution satisfaisante en matière de sécurité pour les familles et les élèves accédant au groupe scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Annexe 1 : éléments de réponse de la Mairie.


Annexe 2 : schéma opérationnel du protocole de prise en charge des situations d'intimidation et de harcèlement.

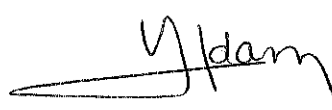
Annexe 3 : compte-rendu des portes ouvertes du temps de pause méridienne le 23 janvier 2020.

Pour l'école Gaston Rousset,

Pour la fédération FCPE,

Pour la fédération ALPEC,

Olivier DOLAIN


Hélène DAN


Aucun représentant
présent.

Liste d'émargement – Conseil d'Ecole du 4 février 2020

	Nom	Prénom	Qualité	Signature
1	BROSSE	Laurent	Maire	
2	COLLET	Gilles	Inspecteur de l'Education Nationale	
3	REBREYEND	Marie-Claude	Ajointe au Maire	
4	DOLAIN	Olivier	Directeur de l'école	
5	TALBA	Mariam	Professeure des Ecoles	
6	CHADELAT	Katia	Professeure des Ecoles	
7	CHARDON	Pauline	Professeure des Ecoles	
8	VIAIN	Pascaline	Professeure des Ecoles	
9	MARCHET	Lucie	Professeure des Ecoles	
10	PLAGNOL	Noémie	Professeure des Ecoles	
11	BIGOT	Céline	Professeure des Ecoles	
12	TESSIER	Myriam	Professeure des Ecoles	
13	PASI	Aurélie	Professeure des Ecoles	
14	BAILLON	Cindy	Professeure des Ecoles	
15	LOLLIER	Arnaud	Professeur des Ecoles	
16	ALLAIRE	Mégane	Professeure des Ecoles	
17	FRICAUDET	Claire	Professeure des Ecoles	
18	PINSON	Jessica	Professeure des Ecoles	
19	POISSON	Pauline	Coordinatrice ULIS	
20	KULTON	Nathalie	Psychologue Education Nationale	
21	LAZREGUE	Rabia	Directrice du Centre de loisirs	
22	TALDIR	Sophie	Tête de liste ALPEC	
23	ADAM	Hélène	Tête de liste FCPE	
24	OLRY	Eric	Parent élu ALPEC	
25	WAVREILLE	Franck	Parent élu ALPEC	
26	SOULIER	Emilie	Parent élu FCPE	
27	OBLIN	Anna	Parent élu FCPE	
28	BARRET	Adèle	Parent élu FCPE	
29	LAFITTE	Jessica	Parent élu FCPE	
30	MANEN	Chloé	Parent élu FCPE	
31	THIERRY	Emilie	Parent élu FCPE	
32	JACTEL	Virginie	Parent élu FCPE	
33	MASSELIN	Stéphanie	Parent élu FCPE	
34	DELHOUM	Angélique	Parent élu FCPE	
35	AMOSSE	Rosène	Parent élu FCPE	

36 PRIGENT
37 CÉLIE

Alain
Sophie

J DEN
FCPE

Messi -
FCPE

Annexe 1

DEMANDES FAITES A LA MUNICIPALITE AUX CONSEILS D'ECOLE 2019/2020

Scolaire	Elem. G.Rousset	N°2	Rénovation des bâtiments de l'école : est-elle prévue par la municipalité ?	Les travaux prévus dans le cadre du budget 2020 sont d'ordre d'entretien courant : - Rénovation des peintures de la salle des maîtres - Installation de stores solaires dans des salles de cours
Informatique	Elem. G.Rousset	N°2	Plan d'équipement numérique : qu'en est-il de l'équipement des classes de cycle 2	Le plan d'équipement numérique est en cours d'étude en partenariat avec l'inspection académique.
Informatique	Elem. G.Rousset	N°2	Connexion internet : est-il envisageable d'autoriser des classes non munies de TNI à se connecter au réseau internet géré par la municipalité ?	Il n'est pas envisageable pour l'instant que des classes non pourvues de TNI se connectent sur le réseau internet des écoles avec des ordinateurs personnels d'autant plus que le cablage n'a pas encore été établi.
Périscolaire	Elem. G.Rousset	N°2	Quel est le bilan des portes ouvertes organisées sur le temps de pause méridienne le 23 janvier 2020 ?	une porte ouverte "pause méridienne" a été effectuée le 23 janvier. Au vu des effectifs le bilan ressort positif. Le fonctionnement et l'organisation permettent aux enfants de se retrouver dans des ateliers adaptés avec un temps de prise de repas correct. Un représentant du temps périscolaire sera présent lors du conseil afin de répondre à diverses questions.

Scolaire	Elem. G.Rousset	N°2	Sécurité aux abords de l'école : quels enseignements peut-on tirer de la réouverture de la rue Paul Bert ?	<p>La personne chargée de la mission sécurité sur la ville a effectué récemment le tour de l'ensemble des écoles de la ville en présence du responsable de la Police municipale ainsi que d'un représentant de la police nationale. Ces visites avaient pour but de faire le point sur les dispositifs Vigipirates, sur les aménagements temporaires à pérenniser ou à modifier, ainsi que sur les améliorations à apporter. Un retour vous sera fait aux directeurs d'école à ce sujet qui seront également sollicités concernant les aménagements envisagés.</p>
----------	-----------------	-----	--	--

COMPTE-RENDU
PORTES OUVERTES PAUSE MERIDIENNE
Paul Bert

Date : 23 janvier 2020
 Lieu : Centre de Loisirs Paul Bert
 Conflans-Sainte-Honorine

Horaire convocation : 12:00
 Début des débats : 12:20
 Fin des débats : 13:45
 Fin de réunion : 13:50

Présents :

<i>Prénom Nom</i>	<i>Organisme</i>	<i>Nb</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mission(s)</i>
Mme Lazerègue	Mairie	1	Directrice du centre de loisirs	Gestion du centre et management des animateurs et de son adjointe
Mme Oliveira	Mairie	1	Directrice adjointe du centre de loisirs	Gestion du centre, pour la maternelle, et
M. Chapelain	Mairie	1	Responsable enfance	
	ALPEC	1	Élu	Représentant des parents d'élèves
	FCPE	1	Élu	Représentant des parents d'élèves
		3		Parents

Objet : Portes ouvertes pause méridienne Paul Bert

Ordre du jour :

1. portes ouvertes pause méridienne

1. Maternelle

Les locaux

Les locaux sont propres, les protections sur les radiateurs donnent satisfaction et il n'y a plus d'accidents constatés les impliquant.

Les 2 salles de motricité, aile bleue et verte sont utilisés. Les espaces ont été découpés pour accueil 3 ateliers différents pour avoir de plus petits groupes.

Les ateliers sont déclarés au ministère de la jeunesse et des sports ce qui impliquent un encadrement normé, soit 1 animateur pour 14 enfants.

Pour la cour, c'est à la discrétion de la municipalité, qui pour Conflans a été fixé à 1 animateur pour 30 enfants. M. Chapelain nous donne l'exemple de Pontoise où il y a 1 animateur pour 50 enfants.

Pour la sieste, il y a plus d'enfants qui ont des couches ce qui demandent plus de temps aux ATSEM/

Garderie du mercredi :

La direction du centre ainsi que M. Chapelain attire l'attention des parents sur le fait que des parents ne réservent pas la garderie du mercredi et laissent les enfants seuls après 09:00 à la grille. Le comptage étant fait à 09:00 pour les repas et ajuster le nombre d'encadrant. Le centre se voit parfois contraint de refuser les enfants non-inscrits. Il est donc important de respecter les horaires et les inscriptions sur la Plateforme. La mairie met à disposition une aide Place Romagné pour les parents rencontrant des difficultés pour réserver les prestations sur le site.

Réfectoire :

Capacité : 176 enfants répartis sur 2 réfectoires.

200-220 enfants inscrits soit environ 75% de l'effectif scolarisé.

Les enfants sont servis à table. Les agents servent tous les composants à l'aide de cuillère doseuse.

Les aliments sont encore présents. Le test de remplacement par des ½ bacs gastronormes se fait sur une seule école pour l'instant.

La porte du sas à coté du réfectoire est déverrouillée sur la pause méridienne pour la sécurité des enfants et verrouillée sur durant les horaires scolaires.

Pour le réfectoire coté cour G. Rousset des blocs d'absorption du bruit ont été posés, mais la sensation est que ça reste encore bruyant. Pour le second réfectoire, les plafonds sont plus bas avec des plaques de faux plafond insonorisés., ce qui offre un meilleur confort acoustique.

Pour le bruit la norme est de 78 db et M. Chapelain annonce que les réfectoires sont dans la norme.

Pour la garderie du soir, les 2 ailes sont utilisées. Pour les signatures, 1 cahier à chaque aile et pour les fratries, c'est l'heure de la 1^{ère} signature qui est prise en compte.

Projet :

La pause d'un interphone pour l'accès au centre de loisirs de la maternelle, et le passage des parents par la loge de la gardienne pour déposer et récupérer les enfants au centre.

M. Chapelain reconnaît que la pose de l'interphone pour la maternelle est un oubli lors des travaux.

Atelier de relaxation courant février 2020 pour permettre aux petits d'avoir un temps calme.

2. Élémentaire :

3. Echanges autour du buffet

Le réfectoire :

Capacité : P. Bert 76 - G. Rousset 94.

460-480 enfants inscrits sur la pause méridienne.

Lors de notre visite à 12:55, une vingtaine d'enfants rentraient pour déjeuner.

Depuis la rentrée, il a été mis en place un service continu à la cantine, dès qu'une place se libère un enfant entre pour manger tout en respectant l'ordre des niveaux.

Cela se fait par vague d'une dizaine pour permettre aux enfants de déjeuner avec leurs camarades. Les enfants restants sont venus se ranger d'eux pour le double comptage avant d'accéder au réfectoire. Il nous est annoncé que le temps de repas de 30mn est globalement respecté.

La disposition des locaux ne permet pas une circulation optimale à savoir les enfants allant s'asseoir avec leur repas croisent ceux posant leur plateau qui sortent par porte donnant sur le parking qui est fermée par un grillage. Il n'y a donc plus d'accès direct au parking des enseignants depuis le réfectoire.

Le réfectoire est bruyant.

Un animateur est posté en sortie extérieure pour s'assurer que les enfants à l'issue de leur repas regagnent la cour et les ateliers auxquels ils participent.

Les ateliers :

4 ateliers proposés dont sport avec un éducateur sportif pour la ville qui tourne sur l'ensemble des groupes scolaires.

Pour les ateliers déclarés : 1 animateur pour 18 enfants.

Pour la cour : 1 animateur pour 30 enfants.

Atelier Sport et 2 salles du bas sont également ouvertes pour proposer des ateliers artistiques, jeux de société.

Les enfants sont libres de se présenter aux ateliers et une rotation est faite afin que sur la semaine pour que tous ceux qui le souhaite puissent en bénéficier.

Pour la garderie du soir, les ateliers proposés sont activités sportives, jeux de société, arts plastiques et découverte du monde.

Un plan mercredi, atelier conservatoire le matin / janvier 2020, 2 espaces jardin sont mis à disposition et seront exploités au printemps, atelier sport. Les autres ateliers ci-dessus sont proposés également le mercredi.

Nous avons pu observer l'activité sports du midi, les enfants avaient l'air satisfait et l'animateur était bienveillant lorsque certains rencontraient de difficultés.

Les toilettes étaient relativement propres après la fin de la pause méridienne. Reste la problématique du papier toilette à l'extérieur des cabines de toilettes, M. Chapelain indique que ça a permis d'améliorer la propreté des toilettes et d'éviter que celles-ci soient bouchées par du papier.

Suite au mécontentement des parents pour la signature à la garderie du soir entre 18:00 et 18:30, 2 cahiers ont été mis en place pour éviter l'attente pour la signature. Un rappel est fait : les parents doivent signer après avoir récupéré leur(s) enfant(s) et non avant.

Des efforts constants sont mis en œuvre pour garantir la sécurité des enfants par la direction et les encadrants du centre de loisirs.

Message à faire passer sur les besoins de tous les centres de loisirs en matériels et vêtements :

- Dons de jeux de société même incomplets
 - Jouets en bon état
 - Changes pour les maternelles, CP, CE1 : slips, culottes, chaussettes, pantalons, jupes, sweats, t-shirts.
- Peu de parents restituent les changes qui leur sont prêtés.

Fin de la visite.

Fin du compte-rendu, Conflans Sainte Honorine.

Protocole de prise en charge des situations d'intimidation et de harcèlement

